

INITIATION À LA NOUVELLE NORME IFRS 9 RELATIVE AUX ACTIFS

Référence :	Durée :	Niveau :	Modalités :	Tarifs :
AE031	1 jour - 7 h	Bases	Présentiel ou à distance	870,00 €

LIEUX ET DATES :

Nous consulter

OBJECTIFS

- Appliquer les dispositions réglementaires et prudentielles propres à la comptabilité d'assurance et réassurance vie et non-vie.
- Vérifier l'intégrité et la cohérence des principales écritures comptables en vie et non-vie, de la comptabilisation des assurances.

Information complémentaire :

Toutes nos sessions sont désormais disponibles en présentiel ou à distance.

Vous souhaitez suivre une formation à distance ?

Inscrivez-vous à la session et indiquez-nous la modalité de participation que vous souhaitez par mail à mo-inscriptions@ifpass.fr

Pas de date disponible ? contactez-nous à mo-inscriptions@ifpass.fr

**[Consultez le taux de satisfaction de nos formations
ici >>](#)**

POINTS FORTS

Modalités pédagogiques :

Cas pratiques

Formateur(s) :

Cette formation est animée par un professionnel de la comptabilité d'assurance, formateur expert de l'Ifpass.

PROGRAMME

A. Maîtriser le contexte de la norme IFRS 9 (International Financial Reporting Standards)

1. Contexte du projet de refonte d'IAS 39 (Norme) et ses principales étapes
2. Position de l'UE et calendrier d'application

B. Classer et évaluer les instruments financiers

1. Principes de classement des actifs financiers selon IFRS 9
 - a) test du modèle économique
 - b) test des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels
2. Reclassement ultérieur des actifs financiers
3. Classement des passifs financiers
4. Cas particuliers

C. Déterminer la dépréciation des actifs financiers

1. Faiblesses du modèle de pertes avérées d'IAS 39
2. Modèle de pertes attendues
3. Approche en trois strates et les critères de transfert
4. Mode d'évaluation des dépréciations

D. Maîtriser la comptabilité de couverture

1. Principes généraux de la comptabilité de couverture et faiblesses d'IAS 39
2. Meilleure traduction des activités de gestion des risques

Validation des acquis :

- **Évaluation des acquis de la formation par des cas pratiques, exercices, QCM.**
- **Questionnaire d'évaluation à chaud proposé à la fin du stage.**
- **Une attestation sera remise au stagiaire à la fin de la formation.**

Personnalisation parcours :

Un questionnaire préparatoire sera remis en amont de la formation au participant lui permettant de faire remonter auprès du formateur ses attentes et besoins spécifiques.

PUBLIC

Comptables ou personnes ayant des notions de comptabilité

Nos formations sont accessibles aux candidats en situation de handicap : L'IFPASS met en place des aménagements techniques ainsi qu'un accompagnement humain adapté en fonction du besoin du candidat.

[Veuillez consulter notre fiche d'information sur l'accueil des personnes en situation de handicap - ici](#)

PRÉ-REQUIS

Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifiques

Modalité d'accès :

- Les préinscriptions se font en ligne sur notre site ou par mail à mo-inscriptions@ifpass.fr au moins 1 jour avant le début de la formation.
- Toutes les démarches administratives et financières doivent être réglées avant le début de la formation. Veuillez noter qu'en cas de demande de financement à un organisme financeur, la démarche de prise en charge est à réaliser par le candidat ou l'entreprise et doivent être réalisées à l'avance
- Les formations sont confirmées 3 semaines avant le début de la formation.

TARIFS ET FINANCEMENTS

870,00 €

Exonérés de TVA

CONTACT

mo-inscriptions@ifpass.fr / [01 47 76 58 70](tel:0147765870)

Généré le 18/06/2025 à 20:20